



**Séance du 5 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 avril à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, TADDEI

**Absent ayant donné procuration** : Mme CAPDEVILLE (M. CHAPOTHIN), Mme LACROIX (Mme CAMPOS), Mme SENTAURENS (M. PEYROULET), Mme VIRLOGEUX (Mme LANDRIEU)

**Absent excusé** : M. PROVENCE

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON.

oo

**Objet : Personnel Recrutement pour accroissement temporaire d'activité**

Les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents en application des dispositions de l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale cumulée de 12 mois par période de 18 mois consécutifs.

Ainsi il propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent :  
- d'adjoint d'animation pour un accroissement temporaire d'activité au service scolaire

L'emploi serait créé pour la période du :  
- du 8 avril au 5 juillet inclus

La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 35 heures.  
Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C  
Il pourrait être doté du traitement afférent à l'indice brut 367.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,


**DÉCIDE** - la création au service scolaire :  
\*du 8 avril au 5 juillet 2024 : 1 emploi non permanent à temps complet


**AUTORISE** le Maire à signer les contrats de travail,  
**ADOPTE** l'ensemble des propositions du Maire  
**PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

  
Gérard CAYRON

Le Maire,  
  
Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	22

CONVOCAZION	
Date :	29/03/2024
Affichage :	29/03/2024